

Le canard à la Marbois

Agenda

Calendrier sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire de la COVID 19.

- **Foire à tout 2021**
- Foire à Tout du Chesnon REPORTÉE, elle sera organisée dès que la situation permettra de l'organiser sereinement.
- **Samedi 8 mai**
- Cérémonie du 8 mai 1945
- **Dimanche 6 juin**
- Rallye vélo du Chesnon
- **Dimanche 13 juin**
- Élections Départementales et Régionales
- **Dimanche 20 juin**
- Élections Départementales et Régionales
- **Samedi 3 juillet**
- Ouverture des églises
- Cochon grillé du Chesnon le soir
- **Mardi 17 août**
- Les petites mains symphoniques
Les Essarts (date à confirmer)
- **Samedi 28 août**
- Les ripailles des clochers
(dégustation de mets, danses...)
- **Dimanche 19 septembre**
- Journées du patrimoine
Ouverture des églises

Bonjour à tous,

Le printemps comme depuis plusieurs années maintenant a fait un retour prématuré. Attention aux gelées tardives et aux arbres fruitiers.

Les jours, les semaines et maintenant les mois se suivent et se ressemblent. Quand finira cette pandémie et quand pourrons-nous retrouver la joie et le bonheur de partager des moments de fêtes et de convivialité ? Seule solution, la vaccination de toute la population. Je profite de ces lignes pour vous rappeler que la Mairie de MARBOIS a mis en place une référente, Madame Véronique BAUDOUIN, pour venir en aide aux personnes rencontrant des difficultés pour obtenir des rendez-vous. A ce jour, près de 40 rendez vous obtenus et plus de 110 appels téléphonique passés auprès de nos administrés.

Je tiens d'ailleurs à remercier les agents de la commune qui continuent d'assurer le service public tant au niveau de l'accueil en Mairie, même si il est restreint ainsi que les services de l'école Gaston Bachelard sauf ces jours-ci.

Vous trouverez comme dans chaque parution, un nombre important d'articles sur la vie de la commune, des informations, des dates à retenir et dans cette édition, le budget 2021.

Notre budget a été voté le 8 mars dernier en section de fonctionnement et en section d'investissement (dépenses/recettes) en équilibre. Vous en trouverez tout le détail à l'intérieur. Merci à Madame Isabelle Lenoir, notre secrétaire générale, pour ses conseils de gestion budgétaire et son investissement pour la recherche des financements. Comme vous pourrez aisément le constater, la commune de MARBOIS se porte très bien financièrement et les dépenses sont maîtrisées.

Juste avant la parution de ce numéro, de très bonnes nouvelles sont tombées. Une succession d'accords de subventions de l'ETAT et du CONSEIL DEPARTEMENTAL dont vous trouverez le détail à l'intérieur. Nous sommes très heureux que nos projets soient reconnus et obtiennent ainsi des financements.

Je vous souhaite à tous de nous retrouver le plus rapidement possible autour d'une manifestation dans une situation sanitaire apaisée. Portez-vous bien et à bientôt.

Eric Wohlschlegel

Pensez Vaccination !

Quand votre classe d'âge est appelée à se faire vacciner, et uniquement dans ce cas, contactez notre référente Madame Véronique Baudoin pour prise de rendez-vous au :
06 74 19 70 38

Permanence mairie de Marbois
Lundi et Jeudi de 16h30 - 17h30
Mardi : 16h30 - 18h30
Vendredi : 15h30 - 18h30

Contactez la Mairie
Tél. : 02 32 29 81 85
Tél. Urgences Uniquement : 06 33 22 57 11
Courriel : mairie-marbois@orange.fr
www.marbois.fr

Vos contacts



Allez-y !



Validation du budget 2020

Compte administratif de la commune :

C'est le reflet des dépenses de la commune au cours de l'année, ce dernier fut voté le 8 Mars 2021 par le conseil municipal. Pour ce vote, le maire doit sortir de la salle et c'est le doyen de séance qui préside et demande d'approuver ce résultat par un vote des conseillers municipaux.

Les RECETTES sont composées :

Des impôts locaux :

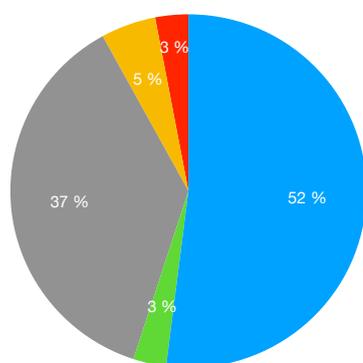
Les trois taxes : taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti.

Les compensations de l'état (ou autre collectivité) quand ils décident d'abattements.

Les dotations de l'état et les revenus de nos immeubles (salle des fêtes, logements, terres).

Les recettes globales de la commune sont de l'ordre de 890 000 €.

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Dotations d'Etat : 465 000 €
- Revenus des locations : 28 000 €
- Revenus des taxes locales : 326 000 €
- Autres taxes et compensations : 47 000 €
- Autres : 24 000 €

Les DEPENSES sont composées :

Les frais de personnel pour la rémunération de nos 11 agents.

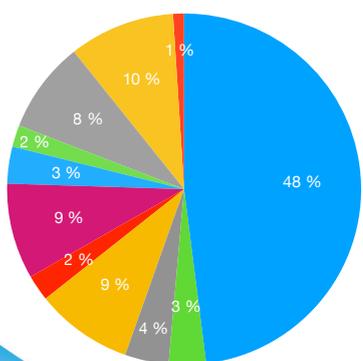
Les charges administratives, l'entretien de la voirie, les frais d'énergie (fuel, électricité, carburant et eau).

Frais de sous-traitances et participations (cantine, écoles, service incendie).

Les charges financières de nos emprunts, les amortissements correspondant à nos investissements du passé et les indemnités des élus.

Les dépenses globales de la commune sont de l'ordre de 671 000 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Dépenses de personnel : 321 000 €
- Charges administratives : 54 000 €
- Amortissements : 24 000 €
- Charges financières : 16 000 €
- Cérémonies : 14 000 €
- Indemnités des élus : 60 000 €
- Services Incendie : 27 000 €
- Énergie : 59 000 €
- Restauration scolaire : 24 000 €
- Entretien voirie et bâtiments : 65 000 €
- Associations : 7 000 €



Le budget primitif 2021

Ce budget est la prévision des charges pour l'année en cours, les différents chapitres sont souvent majorés par rapport à l'exercice passé afin de ne pas avoir à réunir le conseil en cas de besoins supérieurs tout en respectant ce qui est prévu dans ce budget primitif.

Nous avons prévu de nouveaux investissements pour cette année 2021, ces derniers sont financés soit par auto-financement (sur notre fond de roulement), soit peuvent être aidés par l'état, le département, la région ou l'Union Européenne.

Nous avons convenu de n'avoir recours au financement bancaire que lorsque des revenus sont associés à l'investissement et permettent de faire face à son remboursement et lorsqu'il s'agit d'un investissement structurant pour notre territoire.

- **Les investissements seront de 40 000 € pour le renforcement électrique :**
Route de Breteuil aux Mares, la Gérarderie, rue de l'église à Saint Denis, Frileuse.
- **Création d'une mare pédagogique à l'école pour 13 000 €**
- **Aménagements de terrains pour 169 000 € :**
Aménagement de mares pour la défense incendie, aménagement de chemins piétons et réfection de la cour de l'école et construction d'un city stade.
- **Travaux sur les bâtiments publics pour 83 000 € :**
Remplacements des poutres support du clocher de Saint Denis du Béhélan, remplacements d'échelles pour l'accès aux clochers, aménagement de l'ancien préau de l'école des Essarts et réhabilitation de l'ancienne mairie des Essarts en logement.
- **Installations de radars pédagogiques dans certains hameaux de la commune pour 28 000 €**
- **Installation d'une bouche à incendie, rue du puit au Chesne pour 7 800 €.**

Pour nombre de ces investissements nous avons demandé des subventions et ce n'est qu'à l'acceptation de ces dernières que nous réaliserons ces travaux, par conséquent certains d'entre eux pourraient être reportés à l'an prochain.

Au moment de cette rédaction, nous sommes informés par les services de l'état que nos demandes de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ont été retenues pour différents projets que sont :

- Remplacement des poutres de l'église de Saint Denis :**
Coût total 16 297 €, subventionné à 40 % soit 6 519 €,
- Sécurisation de la cour de l'école (1 partie maternelle, 1 partie élémentaire) :**
Coût total 21 522 €, subventionné à 40 % soit 8 609 €,
- Sécurisation des accès à l'école par chemins piétonniers :**
Coût total 6 501 €, subventionné à 40 % soit 2 600 €,
- Aménagement d'une mare des Essarts pour la sécurité incendie :**
Coût total 11 675 €, subventionné à 60 % soit 7 006 €,
- Création d'un city-stade pour l'école et les jeunes marboisiens :**
Coût total 66 910 €, subventionné à 40 % soit 26 784 €,

L'ensemble de ces investissements pour la somme totale de 122 905 €



Marbois et son site web

Pensez aux infos pratiques et actualités :
menus de cantine, vigilances météo, informations à chaud...

www.marbois.fr

La petite Histoire de Marbois : épisode 4 Le manoir de Limeux (2^{ème} partie) - Saint Denis du Béhélan

La fin du manoir de Limeux

Le manoir de Limeux situé 1 rue du Val, à Saint Denis du Béhélan, a été inscrit, suite à la demande de son propriétaire, à l'inventaire des monuments historiques, par arrêté préfectoral, en date du 9 mars 1934.

Agé de plus de 400 ans, comme on peut le constater sur ces photos, le manoir s'est considérablement dégradé en l'espace d'une soixantaine d'années.

Avant la mécanisation de l'agriculture, cette bâtisse était idéale comme grange avec son immense volume intérieur non cloisonné, permettant l'engrangement aisé des récoltes. Cependant, depuis les années 50, ce type de construction n'est plus d'aucune utilité dans le domaine agricole. Il existe des bâtiments bien plus adaptés et surtout bien moins coûteux en matière d'entretien.

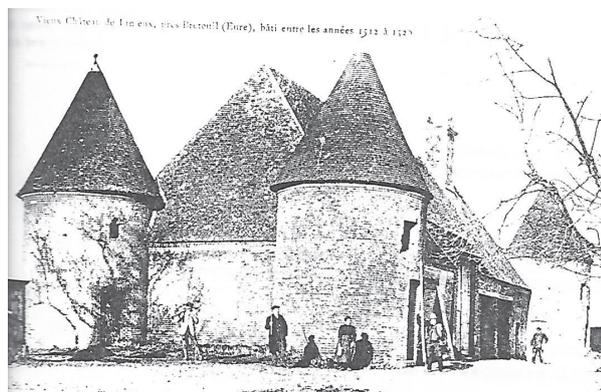
Car si le manoir de Limeux est inscrit au titre des monuments historiques, il n'est pas classé. Et ceci occasionne plus d'inconvénients que d'avantages : les contraintes existent mais les aides sont absentes.

Aussi, au fil du temps et faute d'entretien et de réparation, compte tenu des investissements considérables qu'il aurait fallu apporter, la couverture a commencé à se dégrader, puis la charpente...

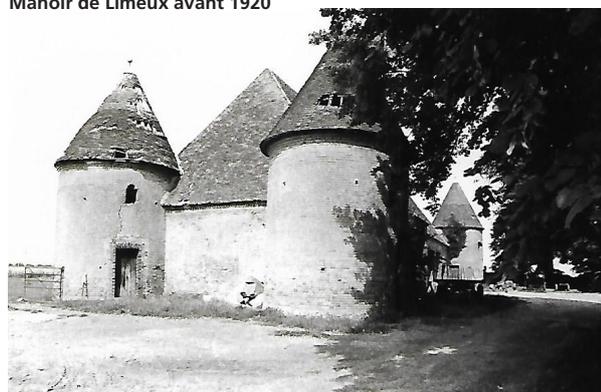
La tempête de 1999 terminera son œuvre de destruction.

La propriétaire, Madame Boucher, ainsi que Monsieur Lizot, membre de l'association des « Amis des Monuments des Sites de l'Eure », ont bien essayé de trouver des solutions : en 1998, Madame Boucher a fait estimer le bien afin d'en envisager la vente.

Le manoir a été estimé à 91.000 €, alors que la restauration, compte tenu de l'état de l'édifice, a quant à elle, été estimée à 9.140.000 euros, un montant énorme que la famille Boucher ne pouvait bien évidemment assumer. De plus, le manoir est enclavé dans le reste de la propriété agricole, si bien que ce projet a été abandonné.



Manoir de Limeux avant 1920



Manoir de Limeux en 1986



Façade Nord en 1998, perte de la charpente d'une tourelle



Façade sud en 1998

L'état Civil



Naissances

Louis LEMONIE, le 19 décembre 2020
Arya MOREIRA, le 29 décembre 2020
Paolo LAUBIN, le 30 décembre 2020
Jane POTTIER, le 14 janvier 2021
Lucas MALMAISON, le 27 janvier 2021

Pacs

Valérie MALIAR
et Laurent CLAY,
le 18 mars 2021

L'Histoire de marbois

Aussi le propriétaire a, en 1997, engagé une procédure de déclassement, préalable à une démolition. Cette demande fut examinée en Commission Départementale des sites, mais cette dernière se prononça contre la demande de déclassement. C'est finalement le préfet de l'Eure de l'époque qui autorisa la démolition du manoir de Limeux.

Après avoir résisté au temps, avoir franchi plus de 400 ans d'histoire, le manoir n'a pas résisté, en 2006, à l'assaut des engins mécaniques. Il ne subsiste plus que le pigeonnier, seul vestige de ce temps et, à la place du beau manoir de Limeux, un bâtiment agricole moderne.

Il ne s'agit pas, à travers ces lignes, de jeter l'opprobre sur une famille qui a scellé le destin du manoir de Limeux, même si l'on peut regretter qu'aucune solution, autre que la destruction, n'ai été trouvée.

Non, il faut davantage se poser la question du rôle des politiques et responsables culturels (courriers d'alerte en 1987 et 1997 au Conseiller Général du département de l'Eure et au Directeur des affaires culturelles de Haute Normandie, sans effet) ainsi que de l'état, qui autorise la destruction de monument qu'il a lui-même inscrit au titre des monuments historiques, et qui, au-delà de donner quelques obligations aux propriétaires (sans pour autant l'obligation d'entretenir pour les monuments seulement inscrits et non classés), ne donne aucun moyen à ces mêmes propriétaires pour conserver ces monuments.

Notre patrimoine National ne se limite pas à Versailles et autres grands monuments, c'est aussi toutes ces constructions discrètes, qui ne font pas forcément la une de nos guides touristiques et qui, pourtant, sont les témoins de notre passé local.

Pour le manoir de Limeux, le Loto du patrimoine sera arrivé malheureusement trop tard.

Tous nos remerciements à Mr Bernard Lizot de Bordigny pour sa documentation ainsi que Madame Liliane Boucher, pour son accueil chaleureux et sa documentation.



Manoir avant sa destruction, pigeonnier au 1^{er} plan



Manoir après sa démolition, pigeonnier au 1^{er} plan



Elections Départementales et Régionales 2021

Comme vous le savez, nous allons bientôt voter pour les élections régionales et départementales. **A ce jour, les dates retenues pour ces deux élections sont les 13 et 20 juin 2021.** Toutefois, en raison de la crise sanitaire de la Covid19, celles-ci pourraient être décalées.

Organisation des bureaux de vote de Marbois

En ce qui concerne les bureaux de vote, il y a du changement. Les bureaux des anciennes mairies de Les Essarts, Saint-Denis-du-Béhélan et Le Chesne sont fermés. Tous ces bureaux ont été **regroupés en un seul lieu.**

Dorénavant, **pour toutes les élections futures, vous devrez vous rendre à la salle des fêtes de Le Chesne.**



Application Ma Commune Connectée

Une application smartphone, dédiée à Marbois, qui vous permet de suivre les informations importantes publiées par la Commune.

Grâce au système de notifications, vous êtes informés en temps réel en cas de danger (prévisions d'intempéries, tentatives de cambriolages...)

ou d'informations importantes de toutes natures.
disponible sur le site de Marbois : www.marbois.fr
rubrique «pratique».

Un jeune pilote marboisien chez les french Maniax

Malgré un contexte sanitaire compliqué, l'association «mini Z French Maniax club» installée aux Mares a réussi à obtenir un partenariat avec la structure Ebroïcienne «L'AGORA evs» située à Saint Michel, dans le but de faire découvrir à des jeunes de 11 à 17 ans l'activité «mini Z» autour d'une présentation de ce qu'est la mini Z, où et comment la pratiquer.

Nous avons eu la chance de faire découvrir notre passion à deux groupes distincts de 7 jeunes, les 24 février et 4 mars derniers, soit 13 jeunes d'horizons très différents. Lors de ces initiations, nous avons pu organiser deux challenges sous forme de petits championnats de courses poursuites.

Lors des deux prestations, c'est un jeune marboisien, Hugo Delpey (dernier inscrit au Club), qui a su, malgré sa très récente prise de piste, s'illustrer en remportant à la régulière 3 trophées au total. Celui de son premier challenge au Club, celui de sa victoire du 24 février et celle du 4 mars. Hugo est ainsi le plus titré en très peu de temps...

Dès que la situation le permettra, un accès libre au Club, avec fourniture du matériel jusqu'au 1^{er} janvier 2022 sera mis en place. Nous prévoyons de proposer une course d'endurance de 6 ou 12 heures à Marbois dès que la situation sanitaire sera meilleure.



Plantation de haie à l'école Gaston Bachelard

Dans le cadre du projet «Mares'Haies» en collaboration avec le département, le CRÉE (Centre de Ressources et d'Éducation à l'Environnement), le conservatoire national de la biodiversité de Normandie et après le reprofilage du bassin d'eau pluviale de notre école, le volet plantation de haie pour favoriser l'habitat de nos trois espèces de tritons rares et des autres amphibiens.

C'est donc sur deux journées que les élèves de terminale et de première du lycée de Chambray sont venus, supervisés par leur professeur Rémi Carbonnier, pour planter une centaine d'arbustes d'une dizaine d'essences.

La suite du projet va être menée avec le CRÉE et le lycée pour la création d'un espace de biodiversité et d'étude en relation avec les élèves de l'école Gaston Bachelard. Ces derniers pourront à terme, jardiner, observer, apprendre, découvrir leur environnement naturel grâce à cet équipement.

Puisqu'on parle de haie, savez-vous en reconnaître les arbustes ?

Ici on ne va pas parler des haies de thuyas et autres lauriers, mais des haies champêtres traditionnelles de nos paysages.

Le premier à annoncer le printemps dès février, c'est le noisetier. Il pointe ses chatons pleins de pollens aux abeilles et aux bourdons avant de régaler gourmands et écureuils à l'automne. Suivent les épines noires courant mars qui illuminent nos haies des premières fleurs blanches du printemps. Et l'hiver venu les oiseaux y trouveront des prunelles bleutées un peu après. Les saules ne tardent pas à suivre, avec eux aussi des chatons pleins de pollens que les abeilles ramènent en pelotes jaune/verte à la ruche. Les forsythias avec leur floraison jaune se sont implantés dans nos haies depuis une cinquantaine d'années mais n'offrent rien au printemps à la faune de nos campagnes qu'un nichoir pour les oiseaux et un abri ombragé pendant l'été.

On ne peut pas oublier l'aubépine (la dernière des fleurs blanches de la saison) dont nos grands-mères faisaient des tisanes calmantes et qui offrent ses baies rouges aux oiseaux dès la fin de l'été ou le fusain d'europe et sa jolie floraison rose qui fait des fruits rose vif en forme de bonnet d'évêque en fin d'été. Les anciens transformaient son bois en charbon qu'on utilisait pour le dessin au fusain. On peut trouver encore facilement une dizaine d'essences locales dans nos haies dont certaines sont assez rares mais l'on en trouve sur notre commune comme des ormes ou des nêfliers.

Profitez de ce printemps confiné pour marcher et observer nos haies et leur richesse.

Voici à côté 4 photos de ces arbustes, je vous laisse les retrouver dans vos haies et chercher leurs noms (réponse dans le prochain canard).



La vie de marbois



Sauvetage du clocher de Saint Denis

Les poutres de pied qui soutiennent le clocher de l'église de Saint Denis du Béhélan se sont avérées rongées par l'humidité et il a donc fallu mettre en place une opération de sauvetage de ce dernier avant écroulement. Ces deux monstres de chêne de 450 Kg chacun ayant séchés pendant 20 années ont été changés par l'entreprise Martineau. Cette entreprise a procédé également à la réparation des bancs très atypiques. Dans le même temps, l'agent communal a procédé à la restauration de la sacristie. Bravo à l'entreprise Martineau et merci à Frédéric pour ces travaux.



La mare fait peau neuve au Buisson Ruette

Les élèves de Chambray avaient commencé l'année dernière le nettoyage de la mare du Buisson Ruette qui était enfouie dans la végétation. Les élèves du lycée Horticole d'Evreux ont continué et terminé le travail cette année sous la direction du CRÉE (Centre de Ressources et d'Éducation à l'Environnement). Un grand merci aux élèves de ces deux établissements et au CRÉE représenté par Madame Isabelle Raimbourg.

Mairie de Marbois et ses extérieurs

Après la fraîcheur apportée à l'intérieur des locaux de la mairie, c'est à l'extérieur qu'il fallait aussi apporter quelques améliorations. Tout d'abord, des problèmes d'étanchéité des pieds du mur nord nous ont contraints à faire refaire les joints de ce dernier, c'est l'entreprise BFC Entreprise de Marbois qui a œuvré à ce laborieux chantier (merci aussi pour son don à l'école de Marbois).

Puis, les vieilles lavandes on été arrachées en façade pour laisser place à un projet plus moderne. Un projet entièrement créé et réalisé par notre agent municipal (cf dessin ci-dessous), une âme d'artiste .

Enfin, suite à plusieurs erreurs d'adressage de courriers, le Conseil Municipal a décidé d'installer « une vraie boîte à lettres », homologuée par La Poste. Cette boîte à lettres est destinée à Monsieur Le Maire, la mairie, les associations des parents d'élèves, Chesnon, club des aînés et, à la demande de plusieurs enfants, le Père Noël a maintenant SA boîte à lettres.



Fossés propres, il y a du mieux !!

Entre 2 périodes de confinement, nous avons pu effectuer une opération « fossés propres », Cette fois-ci, nous avons arpenté les bords d'une partie des routes de Saint Denis du Béhélan, La dizaine de volontaires s'est répartie en 3 équipes et après 2 heures de collecte, 40 kg de déchets divers avaient été ramassés,

Au fil de ces collectes, on constate une nette amélioration sur les voies communales mais les départementales, plus fréquentées et qui sillonnent notre commune sont encore très « riches » en déchets divers.

Une prochaine sortie sur le territoire de Chanteloup est prévue et sera organisée dès que les conditions sanitaires le permettront. En attendant, avis à tous les marcheurs et randonneurs, munissez vous d'un petit sac où vous pourrez collecter vos trouvailles !!



Fraternibus : Kesako ?

C'est un véhicule itinérant émanant du Secours Catholique, ouvert à tous, un lieu d'écoute et de partage autour d'un café, chocolat chaud, potage, sirop... Il propose une oreille attentive dans un espace de rencontre et de convivialité pour partager simplement une discussion, rompre l'isolement, être vecteur d'initiatives citoyennes, détecter des situations de non droits.

Une proximité est ainsi offerte à ceux qui ne se déplacent pas facilement le mardi matin sur le marché de Damville et le mercredi matin sur le marché de Breteuil.

Equippé d'un ordinateur avec une connexion 4G, le Fraternibus s'inscrit également comme relais d'information pour créer des ponts entre les différentes associations, institutions existantes et les personnes rencontrées. Le Fraternibus devrait bientôt venir dans la commune de Marbois. Nous attendons une évolution positive de la crise sanitaire pour vous faire partager ces temps conviviaux.



Événements dans nos églises sauvegardées

Dans le cadre de subventions allouées par la Fondation du Patrimoine pour la mise en sauvegarde des églises de Saint Denis du Béhélan et des Essarts, il est proposé, avec l'aide de l'INSE, l'ouverture de ces dernières. Un projet est donc en cours et ne verra le jour que si les conditions sanitaires le permettent.

Les enfants de l'école de Marbois participeront au GRAFIISTORIK qui est un projet de création collective impliquant «l'enfance et la jeunesse» qui participeront, avec un artiste connu, à la réinterprétation contemporaine de la représentation de l'art visuel. Les œuvres seront exposées lors des ouvertures des églises.



- **Samedi 3 juillet 2021**

Ouverture des églises l'après-midi + Cochon grillé du Chesnon le samedi soir

- **Mardi 17 août 2021**

Les petites mains symphoniques (date à confirmer)

- **Samedi 28 août 2021**

Ripailles des clochers (dégustation de mets, danses...)

- **Dimanche 19 septembre 2021**

Journées du patrimoine - Ouverture des églises

L'abbaye Saint Nicolas à Verneuil sur Avre sera également ouverte à partir du mercredi 16 juin 2021 jusqu'au 21 septembre 2021.

Le coin des créateurs entrepreneurs

Adom'AID

Une aide pour les personnes âgées ou en situation de handicap

- **Assistance administrative** : Vous aider dans les démarches administratives et les relations avec les services de l'Etat ou les organismes privés (cours, rendez-vous, demandes d'allocations...)
- **Aide à la personne** : Vous accompagner dans votre vie quotidienne et relationnelle (courriers, repas, entretien, jardinage, promenades...)

Isabelle GAMELIN (Marbois) : 02 32 07 06 21 - 07 68 50 61 74



Vos plants bio ont été semés
avec passion et poussent
vigoureusement...

Vente à la ferme les deux premiers week-end de mai 2021 de 10h à 16h.

Venez avec vos contenants (Pour protéger l'environnement, limitons les emballages).
N'hésitez pas à réserver, il n'y en aura pas pour tout le monde.

**7 rue de Breteuil - Les Essarts - 27240 Marbois
06 33 29 94 91 - welcome@owniabio.fr**